



Violences à l'École : traiter les problèmes de fond

Contribution de la FCPE aux « Etats généraux de la sécurité à l'École »

Suite aux événements violents intervenus début 2010 dans des établissements scolaires, le ministre de l'Éducation nationale, Luc Chatel, a souhaité la mise en place d'Etats Généraux sur la sécurité à l'École.

La FCPE tient à rappeler que le traitement politique et médiatique des événements violents du début d'année donne une image de l'École qui ne correspond pas à la réalité des établissements scolaires sur l'ensemble du territoire.

D'une part, les faits de violence, loin d'être des nouveautés, connaissent un pic chaque année à la même période, ce qui révèle bien un problème de fond pour partie lié au fonctionnement même de l'École. D'autre part, il faut insister sur le fait que ces cas médiatisés sont des cas extrêmes et marginaux. En conséquence, l'importance donnée à ces événements précis à tendance à masquer la violence ordinaire qui est elle beaucoup plus courante et pernicieuse de part son caractère latent et intégré aux pratiques quotidiennes. C'est d'ailleurs une violence qui touche tous les acteurs, élèves et parents d'élèves compris.

Résorber la violence dans et autour de l'École nécessite donc de s'interroger sur les rapports qui se jouent en son sein et au dehors. Il ne s'agit pas de justifier ou d'excuser la violence mais bien au contraire d'en déterminer les facteurs pour créer les conditions préalables nécessaires à l'instauration d'un climat scolaire plus serein. C'est pourquoi la FCPE souhaite que ces Etats Généraux soit l'occasion de traiter enfin les problèmes de fond, ceux qui minent quotidiennement la scolarité de milliers d'élèves et font que nombre d'entre eux vont aujourd'hui à l'École à reculons ou la peur au ventre.

En préambule, la FCPE tient à rappeler qu'elle fait le pari de l'éducabilité de tous les enfants. Aucune raison ne doit amener notre société à dire que tel ou tel enfant n'est pas ou plus éduicable. C'est pour cela que l'École joue un rôle essentiel. Dans cette perspective, la FCPE ne peut que réaffirmer son rejet des mesures susceptibles de renforcer la stigmatisation, le règne de l'arbitraire et la défiance au détriment de la présence humaine, du dialogue et du sentiment de justice. Cela d'autant plus qu'il s'agit souvent de fausses solutions rapides et mal appropriées, destinées à répondre à une actualité jugée trop brûlante : suspension des allocations familiales pour les familles d'élèves absentéistes, placement des élèves, couvre-feu pour les mineurs, plan de « sanctuarisation » des établissements scolaires, etc.

La FCPE pense que l'amélioration du climat scolaire passe d'abord par un service public d'éducation renforcé, suffisamment fort pour accomplir ses missions sans se replier sur lui-même (1). Cela nécessite également de lutter contre le sentiment d'injustice vécu par les élèves et leurs familles : en remettant le respect au centre des relations entre les personnes et en faisant de la réussite de tous un objectif atteignable et réel (2).

1. UN SERVICE PUBLIC D'EDUCATION RENFORCE, PREMIER PREALABLE AU RETOUR DE LA CONFIANCE

1.1 Assurer la continuité du service public d'éducation

Pour que l'Ecole soit une institution crédible, il faut commencer par assurer la continuité du service public d'éducation. Cela nécessite des moyens financiers et humains conséquents.

Remplacer les enseignants absents dès la première heure serait un signal fort adressé aux élèves et à la société toute entière : s'occuper des enfants plutôt que de les laisser livrés à eux-mêmes mais aussi rappeler que l'Ecole est là pour leur permettre d'apprendre quelque soit leur lieu de résidence. La situation actuelle dans certaines académies est en effet purement inacceptable : ceux sont souvent ceux qui ont le plus besoin d'Ecole qui subissent les conséquences du non-remplacement. Le bricolage administratif n'est pas une solution !

Il est urgent d'en finir avec les suppressions de postes qui minent notre système éducatif. Il faut **limiter le turn-over et assurer la stabilité éducative** qui n'est pas possible avec des enseignants toujours moins nombreux, toujours moins formés et livrés à eux-mêmes sur le terrain.

1.2 Lutter contre la ghettoïsation : renforcer la présence des adultes et la concertation

Au-delà des postes d'enseignants, le **renforcement de la présence des adultes** doit se faire en recrutant davantage de personnels d'encadrement. Cette présence est importante car, au-delà de la surveillance des élèves, elle permet d'améliorer la qualité de la vie scolaire en proposant davantage d'activités guidées ou autonomes aux élèves. Les énergies doivent pouvoir converger autour de véritables projets d'établissement qui partent d'un constat partagé pour définir des objectifs ainsi que des moyens concrets pour les atteindre.

D'autre part, pour assurer la réussite de tous, les efforts envers l'éducation prioritaire doivent se renforcer. Il faut également **stopper le processus de ghettoïsation** des établissements scolaires encouragé par l'assouplissement de la carte scolaire.

En effet, les mesures mises en place ces dernières années sont contre-productives : en créant l'illusion du libre-choix de l'établissement scolaire par les parents d'élèves, elles favorisent la frustration du plus grand nombre et sont une véritable fuite en avant. La sectorisation est un outil nécessaire qui doit cependant être amélioré. Son contournement nécessite de s'interroger quant aux raisons de l'évitement de certains établissements et de revoir si besoin en profondeur la carte des établissements scolaires.

1.3 Garantir l'égalité républicaine et associer les familles

Pendant trop longtemps, le ministère a laissé des communautés éducatives trouver seules, les voies d'une plus forte cohésion, la construction d'équipes soudées, des projets pour une meilleure mobilisation des élèves cherchant à les intéresser à ce qu'ils faisaient.

S'appuyer sur le volontariat ne suffit pas : le récent rapport d'information de la Commission des finances du Sénat (2 mars 2010) montre bien que le caractère aléatoire des dispositifs d'aide aux élèves en difficulté dans les quartiers sensibles est générateur d'inégalités. Il faut

faire preuve de volonté politique par des actes concrets pour entreprendre la généralisation de nouvelles réflexions et de nouvelles pratiques.

L'Ecole doit également **s'ouvrir sur l'extérieur et impliquer les familles** et les associations d'éducation populaire. L'éducation et la vie des élèves ne s'arrêtent pas à heure fixe, il faut mettre davantage de cohérence dans le suivi et l'encouragement des trajectoires positives des élèves. Pour cela, le principe de coéducation doit être reconnu par tous. La FCPE souhaite donc que l'on travaille sur les relations entre l'institution scolaire, les élèves et leurs familles parfois trop éloignées de l'Ecole. C'est aussi par ce biais que chacun pourra exprimer son ressenti lié à son expérience quotidienne de l'Ecole et que l'on pourra dépasser les a priori et les représentations que se font chaque acteur.

A titre d'exemple, les **rencontres entre parents et enseignants** ne permettent pas assez souvent la mise en place d'un dialogue pour un suivi plus efficace de la scolarité des élèves. Combien de parents se sentent déconsidérés, infantilisés dans ces rencontres où, assis aux mêmes tables que leurs enfants, il est sous-entendu régulièrement que l'échec de ces derniers leur est imputable parce qu'ils éduqueraient mal ou pas assez ?

Il est nécessaire que tous les parents soient enfin considérés comme des partenaires à part entière et qu'ils soient reçus de manière décente et positive. A la FCPE, nous croyons en effet que la sérénité à l'Ecole n'est possible que si chacun se respecte et se considère comme une personne à part entière.

Pour toutes ces raisons, la FCPE souhaite insister sur la notion de respect. Force est pourtant de constater que les élèves eux aussi sont loin d'être toujours respectés en tant qu'individus. Le fonctionnement de l'institution scolaire devrait être remis à plat pour intégrer l'exigence du bien-être des élèves. La FCPE revendique notamment une meilleure adaptation des rythmes scolaires ainsi qu'une transformation significative de la relation pédagogique et éducative.

2. POUR LA REUSSITE DE TOUS : UNE ECOLE RESPECTUEUSE DE CHACUN

Au cours de ces Etats Généraux, il est en effet important de tenir compte des facteurs de fatigue, d'angoisse et de stress qui s'immiscent dans le quotidien d'élèves auxquels l'institution impose des rythmes parfois irréalistes, comparables voire supérieurs à ceux des travailleurs. Si l'on ajoute à cela, la permanence du sentiment d'injustice et le manque de confiance en l'avenir de ces jeunes, on peut même se demander pourquoi le climat n'est pas plus explosif dans certains établissements.

2.1 Réaménager les temps scolaires pour réduire la fatigue des élèves

Si l'on observe le fonctionnement actuel de l'Ecole, on s'aperçoit qu'il est lui-même générateur d'agressivité de la part des enfants. Comme l'a confirmé le récent rapport de l'Académie de médecine sur l'organisation du temps scolaire, les rythmes imposés par l'Ecole ne respectent pas les rythmes chrono biologiques des enfants. Pire, ils sont à l'origine d'une fatigue qui s'accumule au fur et à mesure de l'année.

C'est pourquoi, à la FCPE, nous pensons qu'il est urgent de remettre à plat l'organisation du temps scolaire de l'école maternelle jusqu'au lycée. A l'école primaire, il faut **en finir avec la semaine de quatre jours** qui ne permet pas d'avoir un cadre favorable aux apprentissages.

Au collège et au lycée, les journées des élèves doivent être moins chargées et les heures de cours mieux réparties au long de la semaine pour éviter les emplois du temps « gruyère ».

Au-delà des journées et des semaines, c'est **l'organisation de l'année** qui est à revoir. Les élèves devraient disposer de deux semaines complètes de vacances à l'automne pour pouvoir se reposer quelques temps après une rentrée qui les a souvent bousculés. A l'inverse, il serait important de réduire à terme les vacances d'été pour éviter une coupure de deux mois qui ne favorise pas la reprise et la continuité.

Au quotidien, les collégiens et les lycéens doivent disposer le midi **d'un temps minimum d'1h30 pour qu'ils puissent se restaurer et se détendre** dans de bonnes conditions. La restauration scolaire doit être organisée de façon à éviter les longues files d'attente (souvent synonymes de bousculades) ainsi que les salles trop bruyantes.

Les élèves doivent également disposer de temps pour pratiquer des activités sportives ou culturelles, dans le cadre de l'établissement ou au dehors, ainsi que du temps pour travailler en autonomie. La question des devoirs et du temps que les élèves y consacrent aujourd'hui est également un élément sur lequel on ne peut pas faire l'impasse. En plus d'être source d'inégalités, les devoirs à la maison sont souvent un facteur de stress important.

Tout cela nécessite une réflexion globale sur **l'articulation des temps de vie** des enfants et des adolescents à même de prendre en compte les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires, en s'appuyant notamment sur l'expertise des partenaires éducatifs « extérieurs ». **2.2 Favoriser l'émergence d'un cadre de vie plus serein**

Réaménager les temps de vie des élèves ne suffit pas, il faut également se donner les moyens de les accompagner pour qu'ils puissent tous en tirer profit. Si les relations entre élèves et équipe éducative ne sont pas toujours évidentes, c'est que de nombreux élèves ne voient plus ce que l'Ecole peut faire pour eux. Il faut redonner du sens à leur présence à l'Ecole et aux apprentissages. Cela nécessite de créer les conditions de la réussite de tous et de mettre fin au sentiment d'injustice des élèves et parfois des familles.

En effet, les réponses apportées aujourd'hui à la violence scolaire sont souvent une incitation à l'escalade ou au décrochage plutôt qu'à l'évolution positive des comportements. Les décisions des conseils de discipline sont souvent injustes et mal appropriées alors même que le recours à cette instance par l'institution scolaire est de plus en plus fréquent. Les sanctions ne sont pas toujours individualisés, ni proportionnelles à la faute commise et les décisions sont parfois prises dans le déni le plus total du droit commun (ex. : négation du droit de l'élève à être défendu). Il est nécessaire d'en finir avec les exclusions qui ne résolvent rien et de proposer des **sanctions plus « intelligentes »** (parmi lesquelles les mesures de réparation). Il s'agit de donner, dans tous les cas, une plus grande place au dialogue pour s'assurer que les sanctions décidées soit réellement pertinentes, bien comprises et donc constructives.

Parallèlement, la **prévention de la violence** peut passer par la mise en place de dispositifs susceptibles de mobiliser l'ensemble de la communauté éducative autour de préoccupations communes. Il peut s'agir de projets de médiation scolaire (par les équipes et/ou par les élèves) autant que de modules de sensibilisation tout au long de la scolarité (gestion des conflits, comportements à risques, lutte contre les discriminations, relations filles-garçons, etc.). Ces temps sont importants parce qu'ils permettent également aux élèves d'identifier les membres de l'équipe vers lesquels se tourner en cas de problème.

En dehors de ces temps ou actions précises, les établissements doivent être tout au long de l'année **des lieux d'écoute, de dialogue et de projets**. Le projet d'établissement est un outil pertinent qui doit permettre de concrétiser au quotidien ces objectifs partagés. Aux yeux des élèves, la vie scolaire doit ainsi être l'occasion de donner à tous la parole pour que chacun puisse se construire et s'émanciper dans le respect des autres.

A titre d'exemple, les foyers socio-éducatifs au collège ainsi que Maisons des lycéens - relancées dans le cadre de la réforme du lycée - et la démocratie lycéenne doivent être dotées de moyens réels pour permettre à tous de se sentir impliqués dans un collectif, reconnus en tant qu'individus.

Plus généralement, donner la parole aux élèves, les écouter mais aussi les rendre acteurs de leurs apprentissages et de la vie de leur établissement scolaire sont autant de manières de contribuer fortement à résorber les tensions. **Ainsi, le dialogue, la qualité des relations humaines, sont autant de facteurs d'amélioration du climat scolaire. Cela nécessite des espaces dédiés, des ressources suffisantes et des personnels réellement formés.**

2.3 Transformer la relation pédagogique pour en finir avec la sélection par l'échec

Dans le cadre de la classe, il faut permettre aux élèves de s'approprier réellement les savoirs, d'expérimenter individuellement et collectivement, de progresser dans un cadre de confiance. Dans cette perspective, il est important de **repenser l'évaluation des élèves**. La notation est souvent perçue comme un jugement stigmatisant pour les élèves confrontés à des difficultés importantes. **Il faut par exemple en finir avec la « constante macabre »** intériorisée par des enseignants qui, parce qu'ils ressentent le besoin de légitimer leur travail, enferment les élèves dans des schémas préexistants. Ces pratiques ont des conséquences désastreuses sur les élèves et particulièrement sur ceux qui sont déjà le plus en difficulté. Il est donc urgent de déconstruire les automatismes courants pour inventer une évaluation plus juste, capable d'amener les élèves à mesurer leurs progrès et de valoriser leurs trajectoires positives, cela en prenant en compte l'élève dans sa globalité.

Bien entendu, tout cela n'est possible qu'avec une **formation des enseignants complète et ambitieuse** : une formation susceptible de permettre l'appropriation des savoirs (didactiques, pédagogiques, psychologiques, sociologiques, etc.) et des savoirs faire (gestion de classe, utilisation des TICE, etc.) nécessaires à la construction d'une démarche professionnelle efficace. Il n'est pas envisageable qu'un enseignant arrive en poste sans savoir réellement ce qu'un enfant. C'est pourquoi la FCPE s'oppose fermement à la réforme de la formation des enseignants imposée par le gouvernement. Cette réforme réduit à peau de chagrin la formation professionnelle des enseignants en tirant notamment un trait sur l'aller-retour fondamental entre théorie et pratique. Il est ainsi certain que les nouveaux enseignants que le ministère de l'Éducation nationale prévoit d'envoyer à la rentrée se former sur le tas ne contribueront ni à la stabilité des équipes, ni à l'amélioration du climat scolaire.

L'amélioration de l'**orientation des élèves** est également un élément crucial. L'organisation actuelle de l'orientation est synonyme de couperet, apparentée à un moyen de faire le tri sans laisser aux élèves le temps et les moyens de construire leur projet.

Comment demander aux élèves de se projeter dans l'avenir et de construire leur parcours s'ils ont l'impression que tout est déjà joué et que l'École fait jouer à plein la reproduction sociale contre laquelle elle prétend lutter ? Comment leur montrer l'intérêt que l'École porte aux

projets des élèves quant ces derniers ne peuvent être reçus par un Conseiller d'Orientation Psychologue (CO-Psy) au mieux qu'une fois par an pour un entretien d'une demi-heure sans véritable suivi ? Les CO-Psy ne pourront pas remplir correctement leur mission tant qu'ils seront obligés de courir d'un établissement à l'autre. Il est essentiel que les postes soient multipliés pour leur permettre une présence effective dans chaque établissement (suivi individuel des élèves mais également projets collectifs).

La FCPE revendique une **orientation progressive et accompagnée** : un collège réellement unique qui permette à tous de bénéficier d'un socle commun ; un lycée polyvalent où chaque filière possède une place reconnue et où l'on multiplie les interfaces et passerelles pour ouvrir portes et fenêtres à des élèves que l'on n'a de cesse d'enfermer. Il est urgent de créer les conditions d'une réelle éducation à l'orientation.

Dans cette perspective, l'ensemble de l'équipe éducative doit être sensibilisée à cette question pour que le tutorat mis en place par la réforme du lycée (et dont le principe gagnerait à être généralisé ailleurs) prenne tout son sens : c'est-à-dire que les tuteurs ne se substituent pas aux CO-Psy tout en étant à même d'aiguiller les élèves vers les ressources existantes

En conclusion, il est évident que la violence, comme fait autant que comme processus, ne doit pas avoir sa place dans les établissements scolaires. Mais pour lutter contre la violence, il ne faut pas chercher à construire des murs physiques ou symboliques autour de l'Ecole. Au contraire, c'est en faisant preuve d'ouverture, de concertation, de dialogue et de confiance que l'on pourra espérer instaurer un climat serein dans les établissements. L'Ecole doit être le lieu privilégié de la construction du vivre-ensemble.

Pour rendre tout cela possible, il faut des équipes stables, rassemblées autour d'un projet c'est-à-dire mieux formées et disposant de moyens pédagogiques suffisants. Il faut enfin garantir l'égalité entre les élèves et créer les conditions de la réussite de tous en s'attaquant aux mécanismes à l'origine de la fatigue, de la peur, de la frustration, du sentiment de déni et d'injustice.